

Examens Masters – Session Hiver 2021

Mobilisation, quarantaine, isolement

04/12/2020

Ce document vise à vous donner des informations à propos de la session d'examen d'hiver 2021 qui se déroulera du 15 janvier au 6 février 2021. Les conditions de passation des examens **peuvent changer à tout moment** en fonction de l'évolution de la pandémie. Lisez vos courriels @unil.ch régulièrement.

Examens en ligne ou en présentiel

- La plupart des examens se dérouleront en ligne sur [MoodleExam](#). Référez-vous aux informations sur Moodle pour avoir plus d'informations.
- Pour l'instant, les examens suivants ont été annoncés à la Direction de l'Unil comme étant en présentiel :

Alternative Investments	Thomas Cho
Genes, population, and evolution	Laurent Lehmann
IxD design	Mauro Cherubini
Macro Finance	Pascal St-Amour
Microeconomics	Bettina Klaus
Quantitative Methods for Management	Jérôme Reboulleau
Séminaire Restructuration financière	Philippe Tzaud
Strategic Marketing	Markus Christen
- Cependant, la situation pourrait encore évoluer, soit vers d'avantage ou moins de présentiel.
- Les horaires et les salles d'examens vous seront communiqués ultérieurement.

Mobilisation

- Les étudiants mobilisés pour l'Armée ou la Protection Civile bénéficient soit :
 - a. d'une absence aux examens n'entraînant pas d'échec simple avec une possibilité de reprise aux examens de rattrapage (août 2021) ou
 - b. d'une évaluation alternative laissée à la discrétion du professeur. Par exemple, un étudiant pourrait avoir à passer un examen oral plutôt qu'un examen écrit.
- Dès réception de votre convocation, elle doit être envoyée à HECmasterExamen@unil.ch.

Quarantaine

- Les étudiants mis en quarantaine à cause d'une infection par la COVID d'un des membres du ménage où il habite bénéficient des mêmes avantages que ceux mobilisés (voir la section « mobilisation »).
- Seul le certificat du médecin cantonal de la personne infectée avec qui vous vivez sera accepté comme preuve de mise en quarantaine. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens.
- Vous devrez également fournir une preuve de cohabitation (telle que bail, attestation du contrôle des habitants, factures conjointes) avec la personne mise en isolement.
- Le certificat et la preuve de cohabitation doivent être envoyés à HECmasterExamen@unil.ch au plus tard sept jours après la première absence.

Isolement (personne malade de la COVID uniquement)

- Les étudiants mis en isolement par le Médecin cantonal bénéficient des mêmes avantages que ceux/celles mobilisés (voir la section « mobilisation »).

- Cependant, si l'étudiant ne se sent pas suffisamment en bonne santé pour passer une évaluation alternative, la variante « a » des bénéficiaires cités à la section « mobilisation » s'applique. Un étudiant mis en isolement et qui décide de passer son évaluation quand même en accepte les risques et conséquences.
- Seul le certificat du médecin cantonal pour mise en isolement est accepté. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens. Le certificat doit être envoyé à HECmasterExamen@unil.ch au plus tard sept jours après la première absence.

Tentatives aux évaluations

- Les règlements normaux de la Faculté des HEC s'appliquent. Ce qui signifie que les étudiants n'ont plus le droit à une tentative supplémentaire dès la session d'examens d'hiver 2021.